

Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 21 mars au 5 avril 2015 > n° 14 • 1,50 € • ISSN 2267-7602



L'urgence de la mixité sociale

Rénovation urbaine, éducation : les pouvoirs publics tentent d'insuffler le « vivre ensemble ». Bilan mitigé.

Fin de parcours pour le Club équestre

Victime de la chute de ses revenus et placé en liquidation judiciaire, le centre du Jardin des Deux Rives a fermé ses portes.



Margaux Bachelier / Cuej

Les installations du Club équestre sont fermées au public depuis le 27 février.

Clap de fin au Club équestre de Strasbourg. En ce début de mois de mars, les 16 chevaux et poneys sont toujours dans leurs boxes au Port du Rhin. La monitrice nettoie les écuries. Elle veut s'occuper d'eux « jusqu'au bout ». Pas question qu'ils finissent à l'abattoir, mais leur vente tarde. Deux jeunes femmes en tenue d'équitation font le tour des écuries. Elles ont entendu parler des déboires du centre et sont venues voir les chevaux pour en racheter éventuellement certains. Le club a bénéficié d'un délai de 15 jours supplémentaires pour que le liquidateur judiciaire puisse examiner toutes les demandes. La monitrice, qui va devoir se reloger, compte se reconvertir une fois cette page tournée. Elle refuse de discuter des raisons de la fermeture du Club. Mutisme aussi du côté des membres du Comité bénévole de direction.

Une addition de facteurs défavorables

Comme tous les centres équestres, celui du Port du Rhin est touché par l'augmentation de la TVA de 7% à 20% en janvier 2014, qualifiée d'« équitaxe » par ses adversaires. L'instauration de cours dans les écoles primaires, les mercredis matin, à partir de la rentrée 2014, le prive aussi d'un public. Directeur du Centre équestre d'Eckwersheim,

50%

c'est la baisse des adhérents du centre équestre sur les trois dernières années.



Fabien Ehrhart souligne ce facteur : « Chez nous, avant, le mercredi était la deuxième journée la plus importante de la semaine, maintenant nous faisons plus de chiffre avec nos scolaires du jeudi. Nos cours du mardi soir se sont vidés aussi. » Toutefois, la hausse de la TVA et les cours du mercredi dans les écoles primaires touchent tous les centres de la même façon et ne suffisent donc pas pour expliquer la situation du Club du Port du Rhin. Celui-ci est aussi victime de raisons spécifiques.

Le statut associatif du Club équestre du Jardin des Deux Rives n'a pas facilité les choses. Un directeur de centre équestre, qui préfère rester anonyme, estime que des bénévoles assignés à la gestion d'un club ne peuvent pas gérer les fonds de la même façon que dans une structure privée où leurs intérêts seraient directement engagés. Un avis que relativise Pierre Jundt, président du Centre équestre d'Eckwersheim : « Il faut juste qu'une association soit gérée comme une entreprise, avec des professionnels pour la gestion de tous les jours ». Dans son centre, la moitié du budget passe dans la masse salariale.

Une baisse des revenus

A cela s'ajoute le fait que l'avantage principal du club s'est vite transformé en handicap. Certes, sa situation géographique semble idéale : proche du Jardin des Deux Rives, à deux pas de la ville. Les installations ont même été rénovées en 2009. Seulement, le Jardin est interdit aux chevaux. C'est un vrai problème pour les propriétaires qui veulent mettre leurs bêtes en pension. D'autant que le business des pensions équinées est un secteur d'activité où il y a de la concurrence : pour le même prix qu'au club, des agriculteurs proposent des hébergements et des pensions qui leur permettent de vendre directement leurs matières premières (paille, foin...) sans intermédiaire. Tout en offrant l'avantage de pouvoir sortir se balader avec son cheval.

Enfin, au Port du Rhin, depuis que la deuxième monitrice est partie fin 2012, le nombre de cours a considérablement diminué. Les adhérents sont passés de 300 à la moitié. La perte d'un cours de dix cavaliers représente environ 640 euros par mois, sans compter les cotisations des adhérents, soit entre 110 et 160 euros par an. La chute du Club équestre de Strasbourg n'est cependant pas représentative de l'état de l'équitation en Alsace. Selon le Comité régional d'équitation, le nombre de licenciés a augmenté de 34% en dix ans.

Ce qui laisse plausible une éventuelle reprise des installations du Port du Rhin.

Margaux Bachelier

Le Racing fait toujours rêver les jeunes

Le club de la Meinau conserve son aura. De nombreux candidats tentent leur chance aux journées de détection afin d'intégrer l'école de foot ou le centre de formation.

Thierry Brand, directeur adjoint du centre de formation du Racing Club de Strasbourg Alsace, est attentif. Mercredi 4 mars, malgré le froid, une trentaine de jeunes footballeurs arpente le stade de la Ganzau, au sud du Neuhof. En cette journée de détection organisée par le club, une dizaine de joueurs ont plus à prouver que les autres : ils ne font pas encore partie du Racing et doivent convaincre qu'ils méritent d'intégrer le centre de formation.

Les places sont chères. Chaque catégorie de jeunes ne compte qu'une seule équipe afin d'optimiser l'encadrement et les performances. Le club peut s'appuyer sur un réseau régional pour repérer et recruter les meilleurs talents. « Chaque entraîneur doit faire un compte rendu de l'équipe adverse à la fin des rencontres. On bénéficie aussi de nombreux observateurs bénévoles qui regardent les matchs et nous conseillent certains joueurs », explique le directeur adjoint.

Une école de la vie

A voir les joueurs tout donner, le RCSA semble avoir conservé toute son aura. Malgré la descente du club en CFA 2 en 2011 le club attire toujours autant de postulants. Selon Thierry Brand, « lors de la perte de nos statuts professionnels, il était essentiel de conserver notre centre de formation. Notre travail a été de garantir le même niveau d'encadrement pour les jeunes afin de rebâtir une équipe performante. »

Emilien, 14 ans, au club depuis six ans, rejoint les propos du directeur. « Après la descente, je n'ai pas ressenti de changement. C'est toujours pareil au niveau de la qualité de la formation et de la préparation physique. » Il faut dire que le club bénéficie d'une grande fidélité de la part de ses fans. « Je suis abonné au Racing depuis que j'ai six ou sept ans, c'est mon grand-père et mon oncle qui m'ont transmis cette ferveur, explique Emilien. Même s'ils jouaient en division d'honneur, je continuerais à les suivre. » Quand on demande à Valentin, 15



Adrien Max / Cuej

■ 150 jeunes de 6 à 18 ans font partie de l'école de foot et du centre de formation.

ans, au club depuis six ans quel est son rêve, il répond sans hésitation : « C'est de réussir ici et d'aider le club à remonter en Ligue 1. »

André Jehl, membre de l'encadrement des équipes de jeunes et au club depuis un quart de siècle, relativise l'engouement de ses protégés : « On ne se bat pas à armes égales. Lorsqu'un gamin est vraiment talentueux d'autres centres de formation proposent un salaire dès l'âge de 15 ans. Nous, on ne peut pas se le permettre. »

Pour pallier le manque financier, le RCSA se targue d'être aussi une école de la vie. Selon Thierry Brand, « nous formons des footballeurs mais surtout des jeunes hommes et des citoyens ». Carmen Dias, la maman d'Emilien, qu'elle accompagne lors de cette journée, partage la même philosophie : « Je préfère voir mon fils se défouler sur un terrain de foot plutôt que sur les jeux vidéos. Il ne faut pas s'enflammer, c'est seulement d'ici deux à trois ans qu'ils exploseront ou non. En attendant, il apprend l'esprit d'équipe et la camaraderie, en s'amusant, et c'est le plus important. »

Adrien Max

2011

L'année où le RCSA est relégué en CFA2.

2014

L'année où le RCSA est monté en National.

Galilée, un collège en kit

240 modules préfabriqués se dressent désormais dans la cour du collège Galilée à Lingolsheim. Celui-ci avait été fermé, à la rentrée 2014, à la suite de la découverte de « graves problèmes structurels », les murs comportant des fissures relativement importantes. Les élèves avaient alors été accueillis en urgence au lycée Couffignal.

En trois mois et demi, c'est un bâtiment « aux mêmes standards que pour un collège neuf, en plus compact, qui a été construit », explique Guy-Dominique Kennel, président du Conseil général du Bas-Rhin. Si, de l'extérieur,

l'ensemble de préfabriqués blancs ne fait pas penser à un collège, à l'intérieur les salles de classe sont spacieuses et bien aménagées. La construction de ce collège « temporaire » a coûté 1,7 million d'euros au Conseil général. La location des modules coûte 50 000 euros par mois. Une solution provisoire en attendant les travaux de rénovation du bâtiment historique. Ceux-ci devraient coûter 8 millions d'euros, mais la date n'en a pas encore été fixée.

Margaux Bachelier et Olivia Chandiooux



Olivia Chandiooux / Cuej

La justice en chantier

Démarrée en 2014, la rénovation du palais situé quai Finkmatt bouleverse le travail du personnel. La réouverture est prévue pour 2017.

Quatre murs, des échafaudages et un chantier à ciel ouvert. Voilà ce qu'il reste du palais de justice de Strasbourg. Au 1 quai Finkmatt, depuis le 30 juin 2014, les casques et les bottes des ouvriers ont remplacé les robes d'avocat. La grue surplombe le grand carré vide, récemment bétonné. A l'intérieur, les salles historiques ont été protégées des nuages de poussière. La célèbre salle des pas-perdus arbore désormais de grands cartons pour protéger ses moulures. Au-dessus, une nouvelle verrière vient d'être posée. L'aménagement d'un patio derrière la salle des pas-perdus renforcera la luminosité.

Les travaux, conduits par Eiffage Construction, Eiffage Energie, Clemessy et Spie Batignolles doivent remettre aux normes le palais de justice construit en 1897, notamment la sécurité incendie. Sa fonctionnalité sera aussi améliorée, notamment l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Éclatement sur deux sites

« Il y a deux chantiers en un seul », détaille Maxime Lang, architecte en charge des travaux pour le cabinet Garcès-De Seta-Bonet. Les éléments remarquables du bâtiment, notamment la façade ou la salle des pas-perdus sont conservés. Le reste est entièrement reconstruit.

Pendant le chantier, les services sont éclatés sur deux sites distants de plus de deux kilomètres l'un de l'autre. Le tribunal correctionnel est resté quai Finkmatt, à côté du chantier. Quant à la cour d'assises, les services civils et commerciaux, ils sont délocalisés place d'Islande, le long de l'avenue de la Forêt-Noire.

Cet éclatement entre les deux organes de la justice préoccupe le président du tribunal de Grande instance de Strasbourg, Jean-Luc Stoessler. « Il faut préserver l'appartenance du



Aurélie Sïpos / Cuej

■ La salle des pas-perdus est inscrite au registre des monuments historiques depuis le 2 juillet 1992.

63,2

millions d'euros, c'est le coût estimé des travaux

2017

Année de réouverture du nouveau Palais de justice

personnel à la même juridiction et ne pas donner l'impression que les deux sites fonctionnent en autonomie », souligne-t-il.

Sur les deux sites, l'ensemble du personnel travaille dans des préfabriqués. Conséquences : quai Finkmatt, les salles d'audience sont plus petites et les salles de réunion ne peuvent pas accueillir plus de 12 personnes. La surface globale a été réduite d'un tiers. « En référé c'est pire, les avocats attendent dans le couloir, s'indigne Maître Patrick Rodier. On est à l'étroit et il n'y a pas de vestiaire. Il faut tout transporter. » Travailler dans les modulaires s'avère parfois compliqué. Sofiane Bahri, greffier en chef au tribunal de Grande instance de Strasbourg et responsable syndical UNSA-service judiciaire, déplore l'aspect confiné et mal isolé des préfabriqués : « Il n'y a pas de fenêtres aux bureaux, ni d'isolation phonique. » La sécurité est aussi évoquée par certains employés qui s'inquiètent de

leurs conditions de travail dans « un tribunal en carton. » La présence d'un seul agent de sécurité et la proximité avec l'extérieur de certains bureaux contraignent une partie d'entre eux.

Une sécurité améliorée

Le chantier du nouveau palais de justice intègre cette problématique. Des accès badgés seront installés dans le bâtiment. Magistrats et employés disposeront de leur propre espace en périphérie du tribunal. Au centre du hall, le public pourra bénéficier d'un guichet unique pour se renseigner. La fin du chantier de reconstruction est prévue en août 2016, mais la réouverture du nouveau palais de justice n'aura lieu qu'au premier semestre 2017. Entre temps, toutes les lignes informatiques et téléphoniques doivent être réinstallées ainsi que le mobilier et trois kilomètres linéaires d'archives.

Marie Roussel
Aurélie Sïpos

Le canton 6 dans le viseur du FN

Surfant sur la dynamique de Marine Le Pen, les candidats frontistes veulent s'implanter dans ce secteur qui leur semble favorable.



Antoine Terrel / Cuej

■ **Peu implantés dans le canton, les candidats FN nationalisent la campagne.**

second tour de l'élection en profitant de la dynamique nationale. Selon Laurent Husser : « On veut nationaliser la campagne. Nous appelons à voter contre l'UMP et le PS. »

Un déficit de militants

L'autre but de la campagne est d'implanter le parti dans un canton où il manque de troupes. « Le FN est desservi par son absence de cadres, de militants », affirme Philippe Breton. Laurent Husser le confirme : « On n'a pas un effectif militant gigantesque. Le but est de se déployer comme le faisait le Parti communiste après guerre : avoir des sections, être présent dans les quartiers. »

En attendant, ce déficit de présence du FN est exploité par ses adversaires politiques. Selon Jean-Baptiste Mathieu, candidat PS, « c'est la première fois que je le vois sur un marché, alors que ma campagne a débuté il y a deux semaines. » Idem pour Jean-Philippe Maurer, candidat UMP : « On rappelle aux gens que le FN a des candidats qui ne sont pas sur le terrain. » Dans la lutte finale, l'ancienneté du binôme UMP-UDI Maurer-Jurdant Pfeiffer, tous deux conseillers généraux sortants, pourrait faire la différence.

Antoine Terrel

Samedi 7 mars au marché de Neudorf, le premier tour des élections départementales a lieu quinze jours plus tard. Les candidats du Front national (FN), Julia Abraham, 21 ans, et Laurent Husser, 43 ans, désignés depuis décembre, entrent tout juste en campagne. Accompagnés d'un militant, ils distribuent tracts et poignées de main aux passants. Laurent Husser, Neudorfois, est un ancien adhérent de l'UMP. Il forme un binôme avec Julia Abraham, issue d'une famille de militants frontistes, et dont la première candidature en 2011 à Guebwiller avait été fortement médiatisée. Principale tête d'affiche locale du Front national, elle demeure aujourd'hui à la Krutenau, et est conseillère municipale à Strasbourg.

Un canton favorable au FN

Le canton 6 de Strasbourg est l'objet d'une attention particulière du FN. Selon Laurent Gnaedig, secrétaire départemental, « l'ancien canton 10 (Neuhof) votait très bien ». En 2011, le candidat frontiste Xavier Codderens y avait atteint le second tour, face à la candidate centriste Pascale Jurdant-Pfeiffer, recueillant au final 29,5% des suffrages. Il a, depuis, rejoint le Parti de la France (PDF) fondé par Carl Lang et opposé à Marine Le Pen. Le nouveau canton 6 est le résultat

d'un redécoupage des cantons 7, 8 et 10 intervenu en 2013, et particulièrement favorable au parti d'extrême-droite. Il regroupe le Neuhof, la Meinau et la partie Est de Neudorf. Trois quartiers où le FN fait régulièrement de bons scores « C'est le canton stratégique, soutient Julia Abraham. Pendant les municipales, on s'est rendu compte sur le terrain qu'on était très attendus. »

Un succès qui s'expliquerait par la sociologie de ces quartiers, parmi les plus défavorisés de la ville. « Les gens se sentent délaissés et évoluent dans un quartier qui a été laissé pour compte », selon Julia Abraham. Le facteur culturel et identitaire joue également, d'après Laurent Husser. « Neudorf est emblématique. Les vieux Neudorfois sont devenus une minorité », soutient-il.

Pour le politologue Philippe Breton, « il y a désormais, dans ces quartiers, un vote populaire identique au vote rural et périurbain, qui se sent en sécession. C'est l'électorat alsacien des vieilles cités ouvrières ». Le canton pourrait également devenir « un bon indicateur du décrochage du Parti socialiste dans l'électorat populaire ». D'autant que Mathieu Cahn (PS), élu de quartier à la Meinau et qui paraissait être le candidat naturel sur le canton 6, a préféré se présenter dans le canton 1 (Centre-Krutenau-Neudorf).

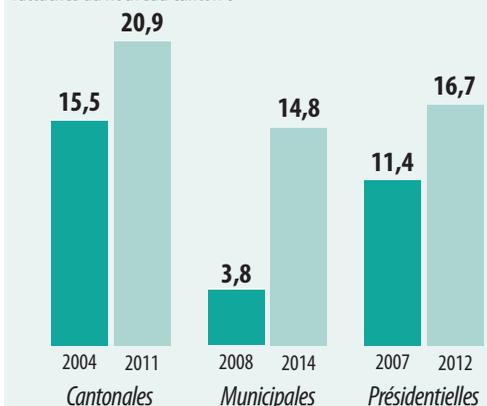
Le FN espère accéder au minimum au

40%

des jeunes du Neuhof sont au chômage.

Les résultats du FN en hausse constante

En % recueillis dans les bureaux de vote des anciens cantons 7, 8 et 9 rattachés au nouveau canton 6



Source : Eurométropole

Communauté juive : revivre au quotidien

Sentiment d'insécurité, tentation de l'émigration, envie de débattre. Depuis les attentats de janvier, à Paris, les israélites s'interrogent sur leur avenir.

J'ai réalisé que des gestes anodins de la vie quotidienne avaient coûté la vie à des juifs », a pensé Dalia*, juive pratiquante de 29 ans, quand elle s'est rendue dans une épicerie casher quelques jours après les attentats de la porte de Vincennes du 9 janvier.

Aujourd'hui, les militaires patrouillent aux côtés des CRS, sécurisant les lieux de culte et les écoles confessionnelles juives à Strasbourg. La ville accueille la troisième plus grande communauté juive de France, soit entre 12 000 et 15 000 personnes selon le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif). « *J'ai confiance tant que les militaires sont là, mais c'est passager. Comme la prise de conscience, on finit toujours par oublier* », ajoute Dalia.

Un climat d'insécurité s'est installé : « *Les parents ne déposent plus les enfants devant l'école. Ils les accompagnent jusqu'à l'intérieur* », assure Guy Borg, membre du Crif Alsace. Karen, mère de quatre enfants, dont deux sont scolarisés dans des écoles juives, est rassurée par la présence des forces de l'ordre. Elle a tout de même conseillé à son fils de ne pas donner le code de l'entrée de son établissement à des inconnus et de « *bien rester à l'intérieur* ». Son fils et son mari continuent de porter la kippa. D'autres n'osent plus afficher ce signe d'appartenance religieuse, lui préférant une casquette, la religion juive exigeant que la tête soit couverte.

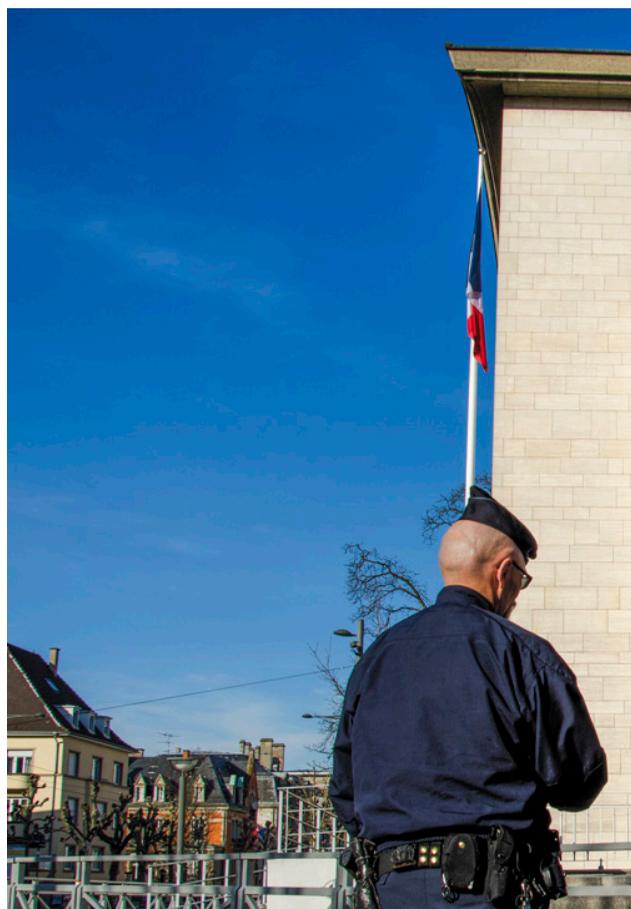
Pour certains, l'alyah (émigration en Israël) est une option. « *Les attentats ne provoquent pas une volonté de partir mais plutôt précipitent les départs* », affirme Dan Partouche, étudiant en droit et membre de l'association Coexister. En France, environ 6 700 personnes, dont 120 à Strasbourg, ont fait leur alyah en 2014. C'est presque deux fois plus qu'en 2013. Un choix mûrement réfléchi puisque l'intégration en Israël reste difficile : « *Les Israéliens nous regardent comme des Français* », continue-t-il. Sur place, il faut retrouver un travail et un logement, apprendre l'hébreu. « *Pour les jeunes en début de vie, c'est plus facile de partir, rien ne nous retient* », déclare Nathan, étudiant. Mais l'antisémitisme n'est pas toujours la raison principale d'un départ. Les motifs peuvent aussi être d'ordre économique ou spirituel. D'autres sont déterminés à rester à Strasbourg. Comme Bernard, 70 ans : « *Je n'ai jamais eu envie d'aller ailleurs*. » Il

14

Le nombre d'actes antisémites recensés à Strasbourg en 2014 par la Société de protection de la communauté juive (SPCJ).

219

militaires déployés dans le cadre du plan vigipirate dans le Bas-Rhin.



possédait un commerce de prêt-à-porter : « *Pour Kippour ou les fêtes religieuses, on écrivait : "Fermé pour jour de fête" et on n'avait pas de problèmes*. » De la même façon, Karen confie : « *Je me sens entièrement française, je suis née en France, j'ai grandi en France, je suis infirmière diplômée de l'Etat français. Je ne me sentirais pas chez moi ailleurs, même en Israël*. »

Favoriser le dialogue

David Karlebach, vice-président de la synagogue de la Paix, constate aussi l'émergence de nouvelles préoccupations : « *Il faut répondre aux questions des personnes juives et non juives et faire face aux sollicitations des médias et des associations*. » Des questions de plus en plus nombreuses qui ne gênent pas Dan Partouche. Il y voit, au contraire, une occasion « *de favoriser le débat* ». Depuis les attentats, Coexister souhaite encourager le dialogue entre les musulmans et les juifs. L'association a planifié une visite de la Grande mosquée fin mars. « *Je trouve les gens plus enclins à s'expliquer, il y a une volonté de comprendre, c'est un beau message d'espoir* », estime Dominique, 57 ans, de confession juive. Gilles Winckler, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme en Alsace (Licra), rappelle « *qu'aujourd'hui, on observe une hausse des actes dirigés contre les musulmans et les juifs*. »

L'ensemble de ces initiatives vise à éviter le repli communautaire qui nourrit les préjugés, affirme Gilles Winckler. Depuis janvier, la Licra forme les animateurs BAFA, les gendarmes et les policiers municipaux. Selon lui, « *il y a une récupération évidente du conflit israélo-palestinien qui alimente*



Christelle Praxixay/Cuej

■ Depuis l'instauration du plan Vigipirate, les forces de l'ordre stationnent en permanence aux abords de la synagogue de la Paix, dans le quartier du Contades.

l'antisémitisme». Noura, juive non pratiquante d'une cinquantaine d'années, déplore les amalgames entre les musulmans et les islamistes : « Aujourd'hui, "Allah Akbar" est devenu un cri de guerre en France. J'ai vécu en Turquie et en Tunisie, il n'y avait pas de problèmes entre les juifs et les musulmans. Ce sont des mots qui ont bercé mon enfance ».

Éviter toute psychose

« On n'arrête pas de dire, dans les médias, "juifs de France" au lieu de "Français juifs" », relève Guy Borg. Il souligne que les valeurs républicaines sont ancrées dans la religion juive. Un sentiment partagé par Dominique : « Je suis moi avant d'être un symbole religieux. Notre essence est française ».

D'ailleurs, les attentats n'ont pas bouleversé toutes les activités de la vie quotidienne. « Dès le lendemain de l'attaque, je suis allée à l'épicerie casher, mais c'était fermé par respect pour les personnes tuées », affirme Iris, une femme d'une soixantaine d'années. Tout comme Bernard : « Je n'ai rien changé, je n'ai pas souffert d'antisémitisme dans ma vie. »

David Karlebach, qui est aussi chargé de la communication de la synagogue de la Paix, n'a pas constaté de changement de fréquentation et appelle à « ne pas entrer dans la psychose ». Karen avait des craintes, surtout les premiers jours. Son mari se veut rassurant : « On ne joue pas le jeu des terroristes ».

Audrey Altimare
Christelle Praxixay

* Certaines personnes ont souhaité garder l'anonymat et leurs prénoms ont été changés

« Si je t'attrape, je te mets une balle... »

Début mars, trois délits passionnels finissent au tribunal correctionnel de Strasbourg.

« Si je te croise en ville je t'attrape et je te mets une balle dans la tête comme mon frère a fait à sa copine. » C'est à cause de cette phrase que Kévin S., 19 ans, comparait devant le tribunal correctionnel de Strasbourg ce vendredi 6 mars. Une menace proférée à l'encontre de la mère de ses deux enfants, le 25 octobre dernier.

« C'était que des paroles, si j'avais voulu le faire, je l'aurais fait avant », lance le prévenu. Déjà quatre condamnations pour violences au casier judiciaire, le jeune homme, toujours en sursis, risque l'emprisonnement. « Qu'est-ce qu'on fait ? On attend le passage à l'acte ? », lui demande Olivier Ruer qui préside l'audience. Et ce dernier de rappeler que Kévin S. n'a pas respecté deux des conditions de son sursis : l'obligation de soins et la recherche d'un travail. L'avocate du prévenu, Sandy Licari, plaide « un problème de maturité ». Le tribunal condamne Kévin S. à trois mois d'emprisonnement avec mandat de dépôt et révoque le sursis de cinq mois, soit huit mois ferme au total.

Quatre mois ferme avec maintien en détention. C'est la sanction prononcée par le tribunal à l'encontre d'Abdelhafid A., 41 ans, qui comparait le 3 mars pour violences envers son ancienne compagne. Le 28 février, aux alentours de 22h, à l'arrêt du tramway Musée d'art moderne, le prévenu, très alcoolisé, coince la tête de la victime contre la porte du tramway avant de la pousser au sol. « Monsieur n'hésite pas à violenter madame dans le tram devant des témoins, rien ne l'arrête ! », s'insurge la procureure Fabienne Rabeau. L'avocate du prévenu, au casier judiciaire déjà chargé, évoque une « relation toxique » entre les deux ex-concubins, qui aurait poussé son client à bout.

Le 2 mars, la justice avait été plus clémente avec Ilyas A. Le prévenu, âgé de 25 ans, comparait pour menace de mort et violence aggravée sur son ex-compagne. Le 28 février, à 4h15, la police intervient à Bischheim pour un conflit dans un couple. Ils découvrent la victime, collants déchirés et genoux en sang. Elle vient de passer deux heures dans la rue, avec Ilyas A. Elle explique avoir été jetée au sol et traînée par les cheveux.

Penaud, le jeune homme, vêtu d'un survêtement noir, regarde le sol. Il indique avoir bu au moins cinq verres de whisky. Le prévenu n'avait jamais été violent avant cette soirée rappelle le président. « Il a pris rendez-vous avec une psychiatre, il y a une véritable prise de conscience » plaide Maître Juliette Thomann, l'avocate de la défense. Le tribunal le condamne finalement à dix mois dont quatre avec sursis, une peine aménageable. Le tout doublé d'une interdiction d'entrer en contact avec la victime ainsi que d'une obligation de soins.

Olivia Chandioux



Mort aux rats !

Deux hivers doux et la population des rats, souris, mulots et autres nuisibles augmente.

L'entreprise de dératisation DKM, basée à Mulhouse, en profite. A Lingolsheim le couple Schneider, envahi par les souris, a fait appel à cette société. Strasbourg « est un sacré secteur », affirme Frédéric Torrelles, technicien à DKM.

Cette activité s'est professionnalisée avec les mesures du Grenelle I et II de l'environnement, exigeant un certificat pour utiliser les biocides, réservé aux professionnels. La dose de poison dans les traitements vendus en grande surface a été réduite. « Le particulier ne peut plus faire n'importe quoi », résume Frédéric Torrelles.

Une dératisation se déroule en trois étapes, à renouveler si l'infestation perdure. Dans cette maison, Frédéric Torrelles effectue la deuxième phase. Lors de son premier passage, il avait mis en place un dispositif sur une large surface par la pose d'appâts bleus et de boîtes noires sécurisées renfermant du poison. La deuxième étape resserre le périmètre. Frédéric Torrelles reviendra dans 15 jours juger si l'intervention est finie ou s'il faut la renouveler.

**Texte et photos : Marie Roussel
et Aurélie Sipo**





Les murs de la ségrégation

Axées sur l'habitat, les Plans de renouvellement urbain (PRU) échouent à réaliser la mixité sociale.

A *partheid social* », la formule choc de Manuel Valls du 20 janvier replace au centre du jeu la question de la mixité sociale. Deux mois plus tard, le Premier ministre annonce une série de mesures dans l'éducation et le logement. Une initiative qui vient s'ajouter à toutes les actions menées depuis les années 1980 et les premières émeutes dans la banlieue lyonnaise de Vaulx-en-Velin et aux Minguettes. En 1990, un ministère de la Ville est créé. Et pourtant, les émeutes de 2005, parties de Villiers-le-Bel, semblent signer l'échec de toutes ces politiques.

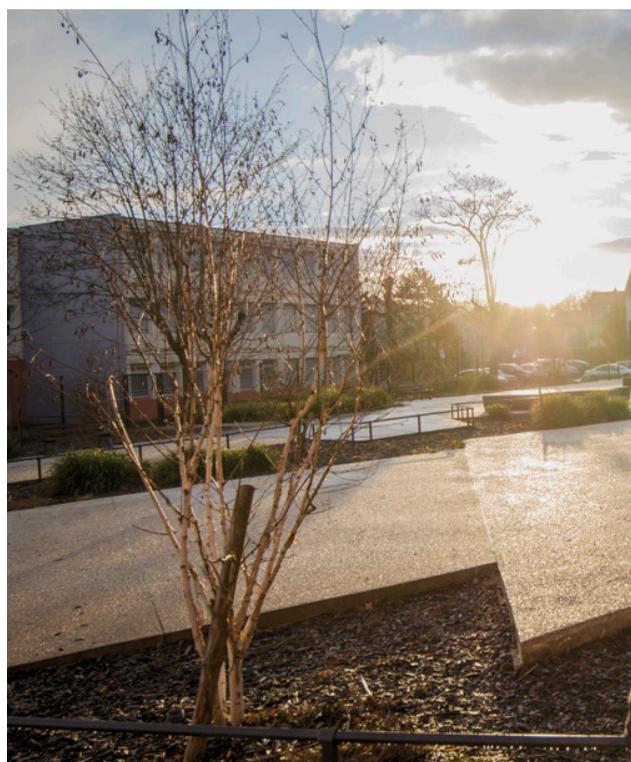
Ce sont toujours les mêmes recettes utilisées depuis une trentaine d'années. L'action publique se concentre dans le bâti, là où tout a commencé. Ces fameuses cités, signes de

qualité de vie dans les années 1960 avec leurs salles de bain et toilettes neuves. Elles ont cependant exclu des centres-villes les populations les plus fragiles. « *Des habitants des taudis ont été très contents. Les communes communistes ont présenté ça comme une conquête de la classe ouvrière. Mais certains n'ont vraiment pas aimé. Les opposants aux plans de rénovation avaient comme slogan : non à la déportation* », raconte Maurice Blanc, professeur émérite de sociologie à l'Université de Strasbourg.

Pour éviter la concentration d'habitat social dans les mêmes villes, la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbain (SRU) a été votée en 2000. Elle exige plus de 20% de logements sociaux au sein d'une agglomération de plus de 3 500 habitants. Depuis 2013, cette exigence est même passée à 25%.

Proportion de logements sociaux	2001	2012
Bischheim	27,0%	35,9%
Eckbolsheim	2,9%	7,3%
Eschau	-	1,9%
Fegersheim	-	9,4%
Geispolsheim	5,5%	7,9%
Hoenheim	12,5%	16,5%
Illkirch-Graffenstaden	16,6%	22,4%
La Wantzenau	-	1,6%
Lingolsheim	15,7%	20,1%
Mundolsheim	2,3%	5,4%
Ostwald	13,9%	19,1%
Oberhausbergen	6,9%	17,8%
Plobsheim	-	2,3%
Reichstett	7,9%	8,2%
Schiltigheim	31,0%	33,2%
Souffelweyersheim	1,0%	8,0%
Strasbourg	25,0%	28,4%
Vendenheim	1,4%	6,9%
Wolfisheim	6,1%	9,8%

Entre 2001 et 2012, le taux de logements sociaux a augmenté dans l'ensemble des communes de l'Eurométropole. Mais la loi SRU est loin d'être respectée partout.



5 villes

sur 28 communes de l'Eurométropole respectent la loi SRU

Dans l'Eurométropole (ex-Cus), le contraste entre les communes reste flagrant. Selon l'Insee, entre 2001 et 2012, Eckbolsheim a certes augmenté sa part de HLM mais elle ne dispose cependant que 7% de logements sociaux alors que Bischheim en totalise 36%. Cinq villes de l'agglomération seulement respectent la loi, dont Strasbourg avec un taux de 28%.

28%

des logements à Strasbourg sont de type social

Les fonctionnaires ont fui les cités

Dans la capitale régionale, les habitations sociales sont parfois situées en plein centre-ville mais les constructions des Trente glorieuses se sont faites systématiquement en périphérie. A l'exemple des mailles de HautePierre, réalisées avant le premier choc pétrolier et qui avaient permis aux classes populaires, du fonctionnaire à l'ouvrier, de se loger. Mais peu à peu ne sont restés que les habitants les plus en difficulté économiquement. Pour Serge Oehler, conseiller eurométropolitain et élu PS des quartiers de HautePierre et Cronenbourg, le constat est amer : « *A l'époque, beaucoup d'habitants étaient des fonctionnaires. Mais c'était juste le temps de construire leur maison et ensuite ils sont partis.*

155

millions d'euros ont été investis dans le PRU de HautePierre



Valentin Ehrlich / Cuej

Aujourd'hui, il n'y a plus rien pour la classe moyenne dans ces quartiers et les habitations ont mal vieilli. » Cette dégradation des bâtiments fait dire à une assistante sociale du quartier que « dans les années 1990, HautePierre s'est neuhofisé ».

Une allusion au Neuhof, un quartier qui a souvent fait la Une pour ses records de voitures brûlées au Nouvel An. Les pouvoirs publics y ont engagé, depuis 2004, un Plan

■ **438 millions d'euros ont été investis dans les Plans de rénovation urbaine (PRU) des quartiers de HautePierre et du Neuhof.**

de renouvellement urbain (PRU). Près de 283 millions d'euros ont été investis dans ce quartier de 8 000 logements, dont la moitié à vocation sociale. La mairie voudrait en faire un exemple : « L'objectif des PRU est d'amener de la mixité dans des endroits qui en sont dépourvus. Les opérations de démolition ont vocation à reconstruire du logement social, mais il y a aussi de la construction privée », explique Philippe Bies, ancien adjoint au maire de Strasbourg, député PS et président de Cus Habitat, le plus important bailleur social de Strasbourg.

Des « lieux de frottement »

Une étude de l'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (Oriv), réalisée au Neuhof entre janvier et février 2013, note des progrès dans la mixité sociale, notamment depuis la construction d'ensembles de logements privés rue des Canonnières et rue du Moulin à Porcelaine. Ces derniers accueillent en majorité une population de jeunes couples propriétaires, en CDI, et avec peu d'enfants. Ces nouveaux logements, ainsi que les rénovations d'équipements comme la piscine de la Kibitzenau, favorisent l'arrivée d'une population différente.

L'étude de l'Oriv évoque aussi l'apparition de plusieurs « lieux de frottement » entre différentes catégories de population : le parc Schulmeister, la mairie, la médiathèque ou encore le supermarché. Cependant, elle souligne la réticence de certains habitants des nouveaux logements à se rendre au bureau de poste place de HauteFort, un des lieux de rendez-vous des jeunes du quartier.

La mixité dans les logements ne se retrouve donc pas forcément dans la rue. Philippe Bies le reconnaît : « Neuhof est le projet le plus avancé. Des classes moyennes sont venues s'installer mais ne participent pas à la vie du quartier. On ne met pas forcément ses enfants dans l'école du quartier, on n'inscrit pas ses enfants au centre socio-culturel. Il y a encore du travail à réaliser pour que la mixité sociale soit acquise. » Effectivement, le sociologue Maurice Blanc relève qu'« il faut sortir de l'idée que l'on résout les problèmes sociaux par le spatial ».

A HautePierre, le PRU a permis la reconstruction de logements privés et sociaux pour un investissement de 155 millions d'euros. Dans cette Zone urbaine sensible (ZUS), ces territoires définis par l'Etat pour être la cible première de la politique de la ville, la priorité n'est pas d'attirer les classes moyennes : il s'agit avant tout d'améliorer le cadre de vie des habitants actuels.

« Difficile de faire venir à HautePierre des revenus moyens, on est en ZUS, ces derniers vont se diriger vers le privé », constate Pascal Charpentier, chef d'agence du secteur Nord à CUS Habitat. Seule solution : faire de la mixité au sein du parc de logements HLM : « Nous allons mixer les revenus les plus faibles et les revenus intermédiaires », explique Pascal Charpentier. Ce processus s'appuie sur l'attribution des logements sociaux selon les revenus des demandeurs. Et lorsque les familles logées par CUS Habitat peuvent accéder à la propriété, « on privilégie le parcours résidentiel ». Ainsi, quand les bailleurs sociaux vendent des logements, ils les cèdent en priorité à d'anciens locataires d'HLM du quartier. Résultat : sur les huit pavillons vendus par le bailleur social Logis de l'Est à HautePierre, « cinq ont été acquis par des anciens locataires de CUS Habitat ».

Quitter le quartier si possible

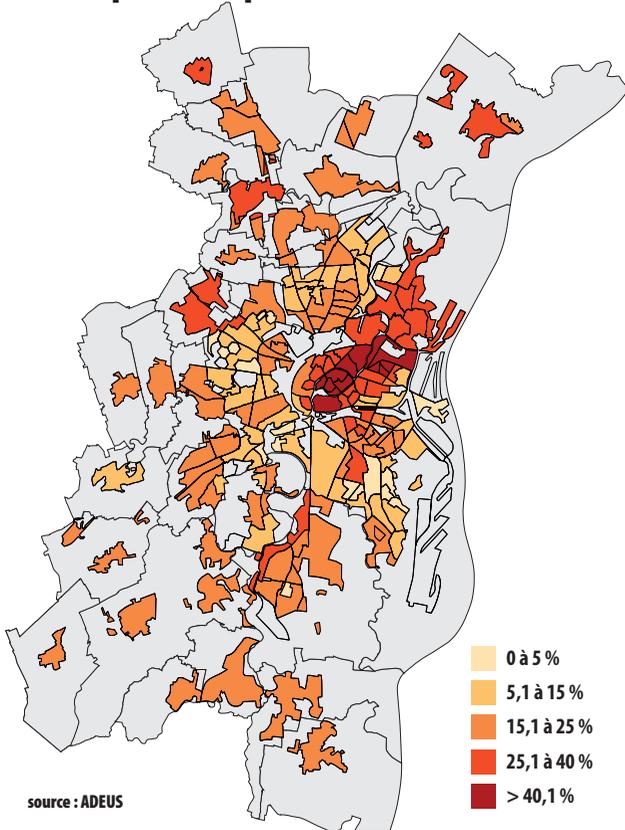
Malgré ces efforts, le bilan en matière de mixité sociale reste mitigé. Selon une éducatrice de l'association Jeep, qui œuvre pour l'intégration sociale et professionnelle des jeunes de HautePierre, « certains jeunes disent que le quartier devient plus joli. Mais ceux qui s'en sortent continuent de partir ». Certains ont la sensation que la rénovation urbaine sert à faire bonne figure. « On a tout ici, renchérit un habitant, on manque de rien, mais les immeubles ont été refaits pour le Zénith », en référence au tram menant à la salle de spectacle qui borde les mailles. Pourtant, pour ce résident de la maille Eléonore, « la mixité sociale, ça changerait la vie. Au moins les riches comprendraient les pauvres et les pauvres comprendraient les riches. »

Des écoles évitées

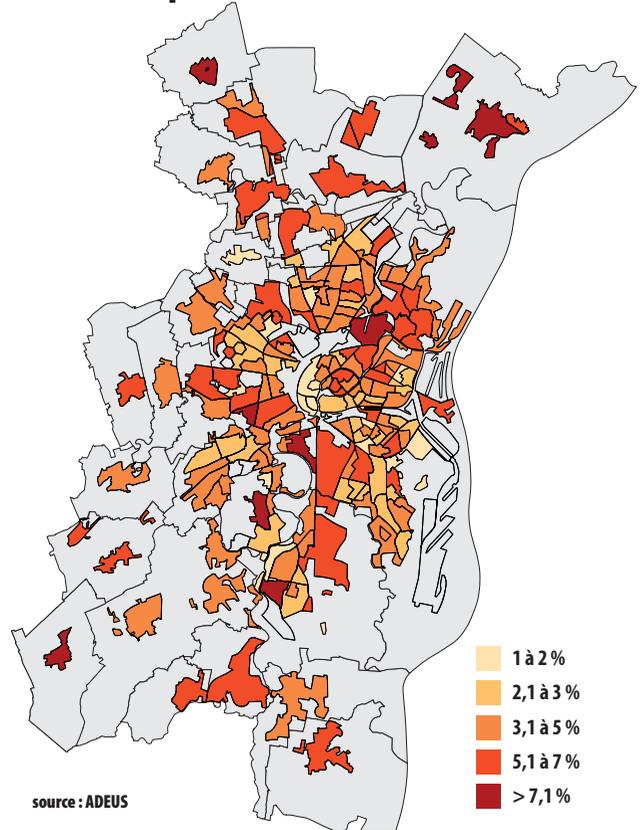
L'école, c'est l'autre dossier phare de la mixité sociale. Syamak Agha Babaei, vice-président de l'Eurométropole en charge de la politique de l'habitat, le reconnaît : « La mixité ne se réduit pas au bâti et, effectivement, à l'école on n'arrive pas à en faire ». Au Neuhof, en 2011, le taux d'évitement à l'entrée en sixième pour les collégiens du quartier s'élève à 28% contre une moyenne départementale de 8,5%.

A la Meinau, une façon courante de contourner la carte scolaire consiste à demander un parcours bilingue proposé dans d'autres quartiers. Pour limiter cette tendance, la municipalité développe de nouveaux cursus dans les écoles locales. « Par exemple, nous venons d'ouvrir à l'école Jean-Fischart une section bilingue franco-allemande, tout comme des classes musique à la Canardière », explique Mathieu Cahn (PS), vice-président de l'Eurométropole en charge de la politique de la Ville.

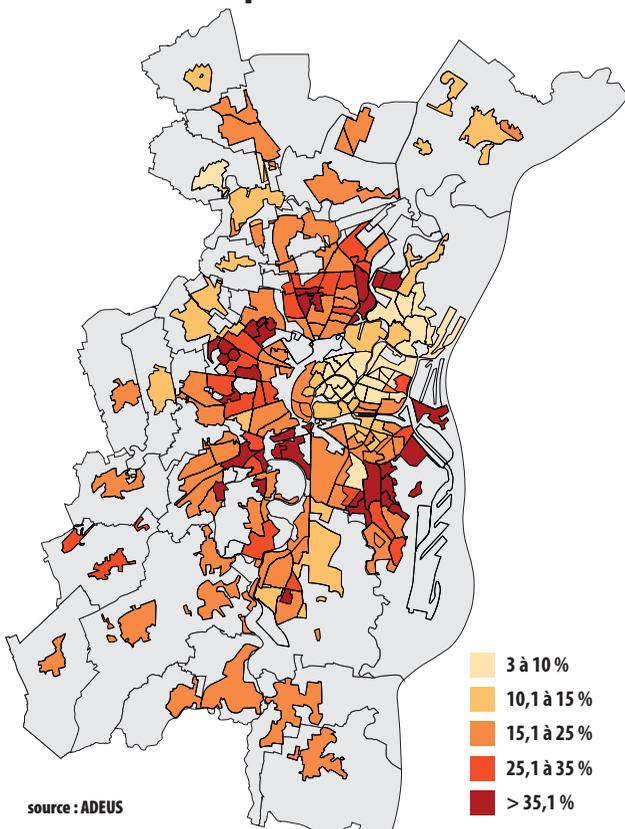
Les cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs en 2009



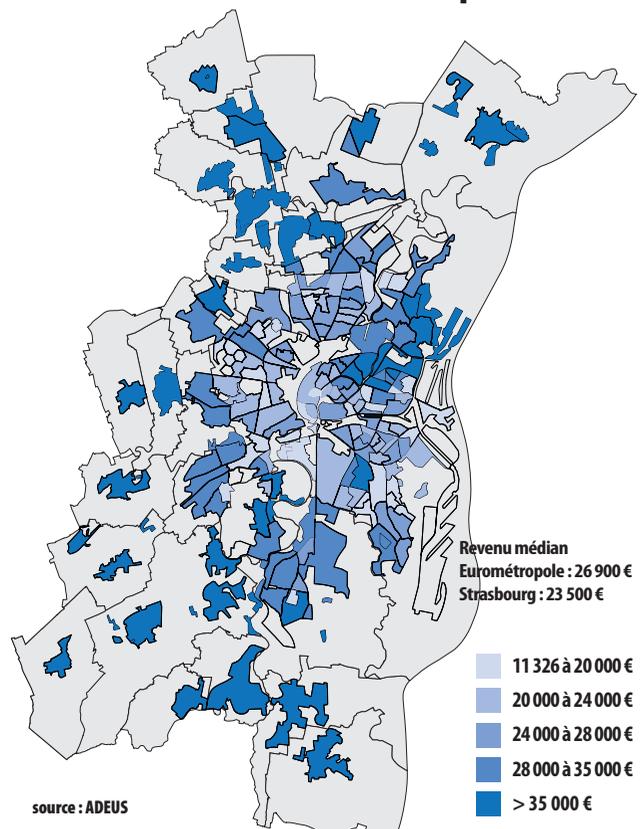
Les artisans et commerçants parmi les actifs en 2009



Les ouvriers parmi les actifs en 2009



Revenu médian dans l'Eurométropole en 2009



Port du rhin : la mixité entre deux rives

En face du quartier le plus pauvre de l'agglomération, une nouvelle résidence privée sort de terre depuis 2014. Les liens avec la Cité Loucheur restent ténus.

L'avenue du pont de l'Europe est-elle une frontière ? D'un côté la cité Loucheur, construite dans les années 1930, cumule records de taux de chômage et mauvaise réputation. De l'autre, la toute nouvelle résidence du Jardin des Deux Rives, sortie de terre en 2014, devancée d'une place aux pavés encore neufs avec une aire de jeu pour les enfants.

Ihsan, assistante d'éducation, vit depuis décembre avec ses deux filles dans un appartement de la nouvelle résidence. « *Je suis venue ici pour la proximité avec le Jardin des Deux Rives et pour la tranquillité du lieu.* » Quand on évoque la proximité de la cité Loucheur, elle avoue que « *si on m'avait proposé un appartement de l'autre côté, je n'y serais pas allée.* »

Barrière psychologique

Cité Loucheur, certains ont également du mal à s'intéresser à l'autre côté de la route. « *Tu te sens concernée toi ? Moi pas, lance une habitante du quartier à une amie. Ils construisent pour les autres. Les logements, déjà, c'est que pour ceux qui ont un travail.* » Difficile de créer de la mixité sociale dans un tel contexte. Christine Kiefer vit au Port du Rhin depuis 56 ans. Présidente de l'association des résidents du Port du Rhin (ARPOR), elle se rend compte des limites de la mixité. « *On a organisé une fête de quartier en septembre sur la place de l'Hippodrome et on a vu peu de nouveaux arrivants.* »

« *La frontière qui se dessine est surtout nourrie par des imaginaires et des fantasmes* », estime Akhim Rehani, éducateur spécialisé dans l'association Organisation prévention insertion. Des fantasmes que constate Lassad Essadi, chef de projet auprès de la direction de proximité Port du Rhin. « *Il y a une barrière psychologique.*



Benjamin Hourticq/Cuej

■ La résidence du Jardin des Deux Rives a été achevée en 2014.

82%

c'est la part de logement social dans la cité Loucheur

19

millions d'euros ont été investis pour la rénovation de l'école et la construction de la Maison de la petite enfance

Beaucoup de personnes de l'ancien quartier n'ont pas fait de demandes de logement dans le nouveau quartier parce qu'elles estimaient que ce n'était pas fait pour elles. C'est quand elles ont vu que leur voisin en avait obtenu un qu'elles ont voulu la même chose. »

Patricia fait partie des personnes qui ont traversé l'avenue de l'Europe pour s'installer dans la résidence flambant neuve. Elle y a également trouvé un travail, en tant que femme de ménage dans la partie constituée de 113 logements destinés aux seniors. « *Les gens de l'ancien quartier ne se sentent pas concernés* », estime-t-elle. La raison ? « *Pendant longtemps, le quartier a été abandonné.* » Un constat partagé par de nombreux habitants.

Évitement scolaire

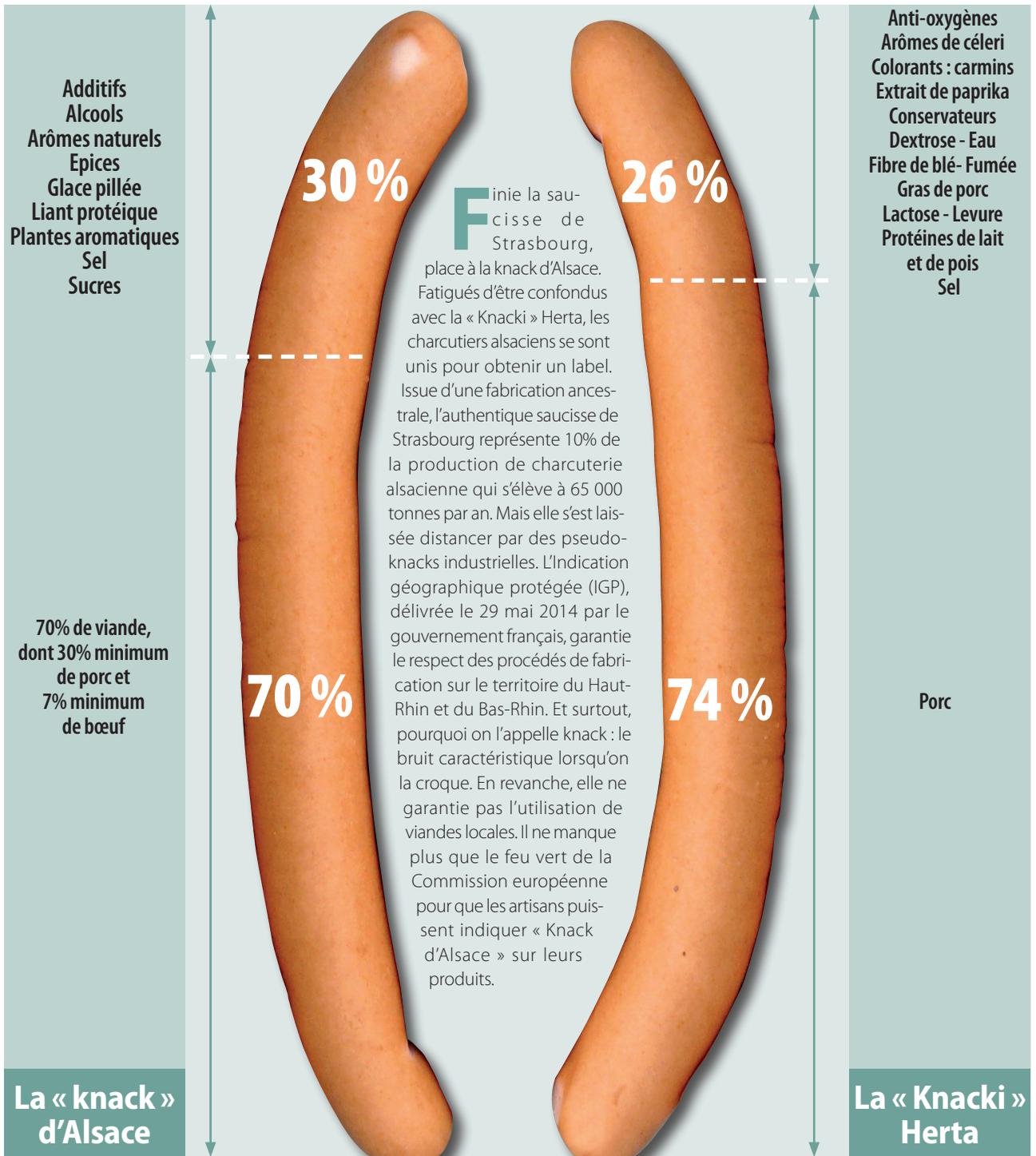
La rénovation de l'école primaire et l'ouverture de la Maison de la petite enfance franco-allemande, situées entre la partie neuve et ancienne du quartier, impliquent également une volonté de mixité sociale. Mais la fréquentation des deux établissements par les enfants des nouveaux arrivants

est encore minimale. « *Il y a trois enfants du nouveau quartier inscrits ici sur un total de 80* », confie Marie-Madeleine Schwaller, directrice de la crèche franco-allemande ouverte en mai 2014.

Au pied de la nouvelle résidence dans laquelle il occupe un logement depuis juillet avec sa femme et ses deux enfants, monsieur Biba confie ne pas vouloir inscrire sa fille de trois ans à l'école du Port du Rhin. « *Ma femme l'amène tous les jours en voiture à Esplanade. Je préfère.* » « *Sur un total de 250 élèves, il y en a que 19 du nouveau quartier* », chiffre Anne Turck, directrice de l'école depuis 1980. Pour Martine Grüne, psychologue scolaire dans l'établissement, « *l'objectif est d'éviter que les personnes qui s'installent en face nous échappent. C'est pour cela qu'il faut que les travaux de rénovation ne tardent pas trop à se terminer.* »

Dossier réalisé par :
Thomas Destelle
Valentin Ehkirch
Hélène Gully
Benjamin Hourticq

La knack se refait un nom



Première mention de la knack par un écrivain allemand

La knack à l'exposition universelle de Paris

Reflexions sur l'IGP pour la knack

Demande du label IGP

Attente de la validation par la Commission européenne

1575

1744

1867

1975

1997

2008

2009

2014

2015

Des knacks sont offertes à la population pour fêter la convalescence de Louis XV

Première « Knacki » Herta

Flambée des coûts de production

Validation par le gouvernement du label « Knack d'Alsace »

	Viande et gras de porc	Viande de bœuf	Autres
Autorisés	<p>Maigre de porc issu du jambon, épaule, poitrine, longe, parages de découpe (peuvent être congelés)</p> <p>Gras dur provenant de la bardière, du dessus d'épaule, du jambon et des gorges</p>	<p>Viande de bœuf avec 15 à 20% de matière grasse</p> <p>Viande fraîche, sauf parages de découpe qui peuvent être congelés.</p>	<p>Glace pilée</p> <p>Sucres</p> <p>Epices, plantes aromatiques (poivre, muscade, moutarde, ail, oignon, cumin, ...)</p> <p>Sel</p> <p>Liant protéique (1% maximum)</p> <p>Arômes naturels</p> <p>Alcools</p> <p>Additifs (E300, E301, E315, E316, E250, E450, E451, E260, E270, E330, E334, E621 : 2g/kg max)</p>
Interdits	<p>Viande séparée mécaniquement</p> <p>Viande congelée</p> <p>Gras congelés ou surgelés</p> <p>Viande de mâles entiers</p> <p>Abats</p>	<p>Viande séparée mécaniquement</p> <p>Viande congelée</p>	<p>Additifs autres que ceux mentionnés ci-dessus</p>

Source : Cahier des charges de l'IGP



« L' **AOP Appellation d'origine protégée** désigne la dénomination dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté. »

Source : ministère de l'Agriculture



« L' **IGP Indication géographique protégée** désigne des produits agricoles et des denrées alimentaires dont les caractéristiques sont étroitement liées à une zone géographique, dans laquelle se déroule au moins leur production, leur transformation, élaboration. »

Source : ministère de l'Agriculture

Transmission de la demande à la Commission européenne

7

Instruction de la demande

8

Traduction

9

Procédure d'opposition communautaire

10

Publication au JOUE Enregistrement au registre communautaire des IGP



Niveau européen

Daniel Depoutot, la mécanique du cœur

Depuis une trentaine d'années, ce sculpteur, plasticien et dessinateur donne vie à des objets sous la forme de machines animées.

Casque anti-bruit sur les oreilles, Daniel Depoutot contemple ses automates installés dans la cour de son atelier. Voilà plus de vingt ans qu'il travaille là, dans un ancien entrepôt, à côté du Port du Rhin. Dans ce sacré bazar, tous les objets récupérés à droite à gauche jonchent le sol : des seaux usés, des clous, des câbles électriques et des roues de vélo. À partir de ces objets morts, Daniel Depoutot a créé des œuvres vivantes, animées par de savants mécanismes.

Comprendre la machine humaine

L'artiste s'est toujours intéressé au bricolage. Cette fascination pour les machines, cela date « de ma petite enfance, du moment où je commençais à bricoler, avec des ficelles, à jouer avec des objets ». Né en 1960 à Constantine, en Algérie, il a étudié les arts plastiques à l'Université des sciences humaines de Strasbourg. Doté d'une passion pour les choses vivantes, il a continué à travailler et à bricoler. « Pour bien dessiner, il faut comprendre le fonctionnement de la machine humaine », estime-t-il. Après trois décennies de travail, il a accumulé dans son atelier toute une mémoire vivante et exposé ses œuvres un peu partout en Europe, de Barcelone à Berlin, en passant par le Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg.

Commande ou pas, il n'arrête jamais de créer. « C'est un fou, au sens de folie créatrice », estime son ami musicien Michel Reverdy. Dans une grande pièce qui se trouve au premier étage, les automates occupent l'espace. Des engrenages assemblés de telle manière à former un petit train, une licorne, un dragon, un serpent. Des engins bougent dans tous les sens, des squelettes dansent, des bonhommes tournent. Le tout dans un vacarme assourdissant.



■ Daniel Depoutot crée ses œuvres animées dans un atelier situé près du Port du Rhin qu'il occupe depuis deux décennies.

En bon chef d'orchestre, Daniel Depoutot se met en scène au milieu de la cacophonie de ses machines en prenant un boîtier de commande en forme de guitare électrique fabriqué par ses soins et fait semblant d'en jouer. « Il met en scène son univers », explique l'artiste plasticien Pascal Zagari. Pour le machiniste, le corps humain, c'est aussi un système mécanique qui fonctionne dans une harmonie pure et parfaite. En regardant sa machine, il lance : « Ecoutez, le tic-tac, c'est comme les battements du cœur. » Dessinateur, sculpteur et plasticien, il maîtrise beaucoup de modes d'expression différents. Il dessine, fait de la peinture sur porcelaine, fabrique des poupées avec des chaussures de femme... « Il a beaucoup de métier, une vraie compétence », résume Michel Reverdy.

Un professeur atypique

D'ailleurs, Daniel Depoutot aime transmettre sa façon de dessiner aux étudiants. Chargé de cours depuis 1988 à l'université de Strasbourg, il enseigne notamment l'approche

de la représentation. Depuis 2008, il donne aussi des cours de dessin et de modelage à la Haute école des arts du Rhin à Strasbourg.

Il se distingue clairement des autres professeurs. « C'est quelqu'un de très théâtral, notamment dans sa gestuelle », confie Marie Canova, une de ses étudiantes. Toujours en mouvement dans la classe, il pousse aussi ses élèves à se lever et à changer de point de vue. « Il aime l'idée de transmettre, de nous pousser à sortir du cadre et des limites qu'on s'impose à nous-même », poursuit-elle. Tout le temps en train de dessiner, il encourage ses étudiants à faire de même et crayonner cinq croquis par jour. « Pour moi, c'est la vérité, ma méthode de dessin, j'y crois vraiment », assure-t-il.

Pour certains de ses étudiants, sa manière de percevoir le dessin « est tout sauf académique ». Ils le qualifient de « bonhomme spaghetti » en raison de la manière très rapide dont il dessine ses croquis. Si certains apprécient la qualité de ses cours, une élève juge son caractère « bizarre » et parfois « arrogant ».

Huong Dang

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.

11 rue du Maréchal Juin
CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Nicole Gauthier

ENCADREMENT :
Pascal Bastien,
Catherine Daudenhan,
Daniel Muller,
Alain Peter

RÉDACTEUR EN CHEF
Thomas Destelle

ICONOGRAPHIE :
Valentin Ehkirch

RÉALISATION :
Audrey Altimare
Margaux Bachelier
Olivia Chandioux
Huong Dang
Thomas Destelle
Valentin Ehkirch
Hélène Gully
Benjamin Hourtich
Adrien Max
Christelle Praviyax
Marie Roussel
Auréli Sipos
Antoine Terrel

PHOTO DE UNE :
Valentin Ehkirch

INFOGRAPHIE :
Hélène Gully
Adrien Max
Auréli Sipos
Antoine Terrel

IMPRESSION :
Imprimerie de l'Université de Strasbourg

ISSN 2268-7602